



JOURNÉE A PIED A L'ÉCOLE

Lundi 26 septembre 2022

Activons nos super-pouvoirs et découvrons que le chemin pour l'école n'a rien de banal !

On reste en SUPER-FORME, on acquiert les bons réflexes dans la circulation pour rester en SUPER-SECURITE. Sans oublier que c'est SUPER-BON pour la planète !

La Journée internationale à pied à l'école est une campagne de l'ATE Pedibus (Association transports et environnement) et elle est soutenue par le Fonds de sécurité routière.

Elle s'inscrit durant la Semaine européenne de la Mobilité, lors de laquelle les classes des écoles de Suisse romande et du Tessin sont sensibilisées à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

L'école de Compesières a décidé cette année de se joindre au mouvement et propose des cortèges encadrés par des parents et membres de l'APEBAR depuis les différents villages de la Commune, pour le trajet du matin vers l'école.

Les élèves participant aux cortèges pourront arriver ce matin-là à 8h15, et ils seront accueillis, ainsi que les accompagnants et le corps enseignant, par un petit-déjeuner offert par la Commune de Bardonnex.

On espère les voir nombreux !

SANS INSCRIPTION

Les points de rendez-vous des cortèges :

- **Bardonnex**

7h40 à la fontaine en face de la Comète (**départ à 7h45**)

- **Croix-de-Rozon**

7h40 devant l'ancienne Poste (route des Hospitaliers 112) (**départ à 7h45**)

- **Landecy**

7h40 devant la Fontaine (**départ à 7h45**)

- **Charrot**

8h00 devant la Fontaine (**départ à 8h05**)

- **Saconnex-d'Arve**

7h50 à l'angle du chemin des Contamines et de la route de Saconnex-d'Arve (**départ à 7h55**)

L'événement se tenant sans inscription, l'APEBAR décline toute responsabilité dès les départs des cortèges en cas de retard des enfants.

En cas de retard au point de rendez-vous, nous prions les parents d'accompagner leur(s) enfant(s) directement à l'école.



L'APEBAR décline toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victimes. Par l'acceptation de ce règlement, les participants s'engagent à ne pas poursuivre pénalement ou civilement les organisateurs en cas d'accident.